

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE

Mardi 25 mai 2021

Chers amis,

CONCERTATION, DIALOGUE ET REOUVERTURE DES FRONTIERES

Après avoir parcouru quelques îles et rencontré énormément d'acteurs socio-économiques, le ministre des Outre-mer s'est bien rendu compte du sérieux de nos prises en charge sanitaire, de l'efficacité de nos mesures de protection et du professionnalisme de nos agents médicaux impliqués dans la lutte contre la pandémie

Durant son séjour en Polynésie française, j'ai eu de multiples occasions d'échanger avec le ministre Lecornu sur le sujet sanitaire et économique de notre Pays.

J'ai notamment beaucoup insisté sur la pertinence d'un protocole sanitaire d'entrée dans nos frontières basées sur la vaccination. En effet, je suis convaincu que les passagers vaccinés peuvent se déplacer sans risque et sans mettre en danger nos populations.

A son retour en métropole, vous aurez compris que le ministre des Outre-mer a évolué dans sa perception de nos réalités sanitaires.

Aussi, je salue le geste d'ouverture des autorités de l'Etat envers nos territoires ultramarins et en particulier envers la Polynésie française.

L'ouverture annoncée de nos frontières aux passagers européens vaccinés à compter du 9 juin prochain, est une bonne nouvelle pour notre Pays.

Car, attendre, cela signifie plus d'argent public pour les aides à l'emploi, plus d'argent public pour les aides aux entreprises, moins de cotisations sociales et de recettes pour la CPS.

A cet égard, je vous affirme que le Pays a consacré des moyens budgétaires énormes, plus de 6 milliards Fcfp, pour soutenir nos secteurs économiques.

Ces moyens financiers déjà réservés et prévus s'éteindront au cours de cette année 2021, probablement d'ici le mois de septembre 2021.

Nous avons donc intérêt à ce que l'activité économique reprenne sur un rythme progressif suffisant pour se substituer aux mesures d'aides en voie d'épuisement financier.

Seul le retour au travail, dans le respect des gestes barrières, peut nous permettre d'éviter une crise financière et une crise sociale sans précédent.

NOTRE SITUATION SANITAIRE

Le 2 mai dernier, la Polynésie ouvrait à nouveau ses frontières aux touristes américains présentant un certificat de vaccination valide.

Pour les passagers originaires d'Europe, l'ouverture de nos portes a été limitée à ceux justifiant d'un motif impérieux, soit familial, soit sanitaire, soit professionnel, excluant donc les voyages à vocation touristique.

Pour accueillir nos visiteurs, nous avons déployé un protocole sanitaire particulièrement important qui nous permet de détecter et d'isoler rapidement les personnes positives à la COVID. Ainsi, depuis le 2 mai, nous avons enregistré plus de 1 500 touristes américains et zéro cas positif.

Les voix opposées à l'ouverture de nos frontières nous alertaient sur les risques sanitaires importants auxquels notre Pays serait exposé par la venue de personnes de l'extérieur.

Or, force est de constater qu'après trois semaines d'ouverture, il n'y a eu aucune explosion des cas variants d'origine extérieure.

Par contre localement, nous avons constaté parmi des élèves du collège de Afareaitu, la formation d'un cluster, heureusement circonscrit, dû au coronavirus non variant.

Par ailleurs, depuis l'ouverture de nos frontières en début mai, la situation sanitaire de la Polynésie est restée très satisfaisante. Nous enregistrons une faible propagation du virus avec 3 à 7 nouveaux cas positifs par jour. Un nombre limité de malades en réanimation, avec 1 patient et malheureusement un décès ces dernières 48 heures.

En résumé, notre situation sanitaire est bien maîtrisée et reste stable à un niveau faible. Ceci démontre que le protocole a bien fonctionné et fonctionne bien. Trois cas ont été relevés positifs à J0. Pour l'heure aucun cas relevé à J+4.

Au bout de trois semaines d'ouverture, nous prétendons affirmer que le protocole sanitaire, combinant à la fois, une vaccination complète, un test PCR à J-3, un test antigénique à J0, un test PCR à J+4, s'avère efficace pour la protection de notre Pays. La perception de professionnalisme et de sérieux par nos visiteurs, les rassure.

SITUATION VACCINALE

A ce jour, nous avons injecté 56 161 doses de vaccins, dont 40 666 personnes complètement vaccinées.

Les résultats sont satisfaisants, mais nous devons encore faire mieux. En effet, 59 % des personnes âgées de plus de 75 ans sont complètement vaccinées en Polynésie. 34 % des personnes âgées entre 60 et 74 ans sont pleinement vaccinées. Et seulement 15 % pour les personnes âgées de 18 à 59 ans. Ces deux derniers taux doivent être améliorés.

Aussi, j'appelle les populations à se faire vacciner. La vaccination reste aujourd'hui le seul moyen médical qui nous protège de la propagation du coronavirus. Plus vite nous nous ferons vacciner, plus vite nous retrouverons une vie normale.

LE PROTOCOLE SANITAIRE A COMPTER DU 9 JUIN

En vue de la réouverture de nos frontières au marché européen, le 9 juin prochain, le protocole sanitaire restera le même :

- Pour les passagers pleinement vaccinés : test PCR à J-3, test antigénique à J0, test PCR à J+4. Embarquement libre à Paris après justifications sanitaires. Ces passagers seront libres de leurs déplacements dès leur arrivée.
- Pour les passagers non vaccinés : Test PCR à J-3, test antigénique à J0, test PCR à J+4, est PCR à J+8. Embarquement à Paris soumis à motif impérieux. Ces passagers seront soumis à une quarantaine obligatoire en site dédié ou à domicile.

Comme vous pouvez le constater, ce protocole sanitaire appliqué aux européens est identique à celui appliqué aux passagers en provenance des Etats Unis.

LE PROTOCOLE APPLIQUE AUX VOYAGEURS MINEURS

Par ailleurs, la question des passagers enfants et mineurs est également posée.

Aujourd'hui, les familles comprenant des enfants mineurs, et donc non vaccinés, sont entièrement placées en quarantaine obligatoire à Tahiti, même si les parents sont tous les deux vaccinés.

A compter du 9 juin, la situation évoluera en fonction de la situation vaccinale des mineurs.

LE COUVRE-FEU

Tout d'abord, je rappelle qu'en métropole, le couvre-feu est actuellement fixé de 21h à 6h.

A Tahiti et à Moorea, le couvre-feu sera maintenu de 22h à 4h du matin, tous les jours de la semaine.

En Polynésie, le couvre-feu est et a toujours été moins contraignant qu'en métropole.

J'entends quelques esprits procéduriers qui brandissent « l'entrave à la liberté d'aller et venir ». J'affirme que tous les maires de Polynésie désirent le maintien du couvre-feu dans les conditions actuelles. J'affirme qu'une grande majorité de la population polynésienne désire le maintien du couvre-feu dans les conditions actuelles. Aussi, lorsque certains parlent d'entrave à la liberté, c'est sans doute d'une minorité. En démocratie, on m'a toujours dit que c'est la légitimité du plus grand nombre qui compte.
